

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 2 (1987)  
**Heft:** 4: Gazette

**Vorwort:** Bonjour, ici la gazette  
**Autor:** Ruggli, Roger

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BONJOUR, ICI LA GAZETTE

---

## Des louanges pour le NIKE

Nous sommes tous à divers degrés, en quête de louanges. Pour le NIKE ces témoignages d'estime pourraient représenter une base lui permettant d'envisager l'avenir à long terme.

En sa qualité de projet du PNR 16, le NIKE aura fait son temps d'ici fin 1988. Plusieurs démarches ont d'ores et déjà été entreprises pour que le NIKE puisse continuer à fonctionner après le délai cité. Il est clair que le maintien du NIKE dépend de l'intérêt qu'il suscite, des besoins qu'il couvre, bref de son utilité pratique. Certes, son utilité de principe n'est pas à prouver, le NIKE n'est pas né par hasard.

La Gazette du NIKE a été créée afin d'atteindre le but assigné à notre organisme: améliorer la diffusion de l'information concernant la sauvegarde des biens culturels, tout en sensibilisant les individus concernés à l'actualité dans ce domaine. Avec un tirage qui frise les 2000 exemplaires, nous touchons désormais les spécialistes, les politiciens, la presse et les personnes intéressées à un titre particulier.

Nous recevons de nombreuses commandes pour cette gazette. Mais les lecteurs déjà abonnés ne donnent que rarement de leurs nouvelles. Le phénomène est connu dans les médias: c'est lorsqu'un organe disparaît que le public se rend compte du vide laissé.

Revenons aux louanges: nous serions très contents - et cela contribuerait certainement à faciliter la mise en place d'une structure de soutien au NIKE - si nos lectrices et lecteurs pouvaient nous signaler dans quelle mesure la Gazette du NIKE soutient ou a fait avancer la cause de la sauvegarde des biens culturels. Vos témoignages pourraient ainsi nous fournir des arguments supplémentaires pour justifier l'existence du NIKE à long terme.

Dans l'espoir que vous partagiez notre avis au sujet du maintien nécessaire de nos activités, nous vous remercions d'avance pour vos encouragements.

Roger Ruggli

## Nouvelle formule de la Gazette du NIKE

Pour économiser du papier et pour répondre aux voeux de nos lecteurs, nous fournissons désormais trois éditions différentes de la Gazette:

Maxi-Gazette: ensembles des informations, destinés aux spécialistes.

Midi-Gazette: sans l'agenda des manifestations, pour la presse.

Mini-Gazette: sans l'agenda ni la liste des publications, à l'intention des politiciens.

Comme par le passé il toujours possible d'obtenir séparément la liste des publications ou l'agenda.